

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LA CRÈCHE LA TONKINELLE

Valables dès le 1^{er} août 2021

1. Horaire d'accueil.....
2. Temps de placement.....
3. Intégration
4. Arrivées et départs.....
5. Déjeuner
6. Habillement.....
7. Effet personnels.....
8. Local à poussettes
9. Sécurité
10. Accès.....

1. Horaire d'accueil

A La Tonkinelle, priorité est donnée aux placements à la journée et au $\frac{2}{3}$ de journée. Les demandes d'accueil à la $\frac{1}{2}$ journée uniquement peuvent être orientées vers d'autres structures.

2. Temps de placement

Dans un souci de bien-être de l'enfant, il est demandé aux parents de ne pas placer l'enfant plus de 10 heures consécutives par jour.

3. Intégration

Pour que l'enfant adopte ce nouveau lieu de vie, il est indispensable qu'il puisse le découvrir progressivement et à différents moments de la journée. L'intégration lui permet d'apprendre en douceur et de manière positive, et à se séparer momentanément de son contexte familial pour s'intégrer au sein d'un groupe. Elle est planifiée lors du premier entretien proposé aux parents.

Les parents ou une personne de confiance sont tenus d'accompagner leur enfant pendant cette phase d'adaptation afin qu'il s'habitue, à son rythme, à ce nouvel environnement.

4. Arrivées et départs

Les arrivées s'effectuent entre 6h45 et 9h00, et les départs dès 16h00 (groupes Rose-Vert-Jaune-Bleu) ou 16h45 (groupes Orange-Violet), jusqu'à 18h40.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le réfectoire.

5. Déjeuner

Le petit déjeuner est prévu uniquement pour les enfants présents avant **8h00 précises**.

6. Habillement

Les enfants sortent régulièrement, et par tous les temps. Les parents sont priés de bien vouloir les habiller en fonction de la météo, et d'adapter l'équipement aux saisons.

Ils sont également invités à vérifier périodiquement les tailles, y compris pour les habits de rechange, qu'il est recommandé de prévoir en suffisance.

7. Effets personnels

Les effets de l'enfant doivent être marqués à son nom. Les friandises, jeux et jouets personnels (hormis doudous, livres et CD) ne sont pas autorisés.

8. Local à poussettes

Le local situé à gauche de l'entrée est réservé exclusivement au **stockage des poussettes et porte-bébés servant au transport d'enfants âgés de 0 à 2 ans**. Au-delà de 2 ans, le matériel déposé sera aussitôt repris après l'arrivée de l'enfant.

Aucun autre matériel ne peut y être entreposé (vélo, trottinette, tricycle, skateboard ...).

Ce local étant sans surveillance, nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

9. Sécurité

L'accès à La Tonkinelle est sécurisé. Au début de l'accueil, il est remis aux parents 2 badges d'accès au bâtiment.

Ce badge fait office de clé, et il est de ce fait **obligatoire** à chaque arrivée à la crèche pour toute personne qui intervient dans la prise en charge (famille, proches, amis ...). Le personnel de La Tonkinelle n'est pas disponible pour l'ouverture de la porte aux personnes non munies de badge d'accès. Un badge supplémentaire peut être commandé en sus si nécessaire (deux si besoin).

La Tonkinelle ne garantit pas l'accès aux personnes non munies de badge d'entrée qui ne se seraient pas annoncées préalablement, et décline toute responsabilité pour les conséquences qui pourraient en résulter.

En cas de non restitution au dernier jour d'accueil, ou dans les 3 jours ouvrables qui suivent, un montant non remboursable de fr. 30.— par badge est facturé.

10. Accès

La circulation et le stationnement dans le parc du Cinquantoux sont réservés. Les intervenants dans la prise en charge de l'enfant (arrivées et départs) ne sont pas des personnes autorisées. Ils utiliseront les parkings avoisinants en toutes circonstances.